

Tribune

Penser l'immigration du 21ème siècle avec humanité et efficacité, pour une intégration réussie dans les territoires

Un débat sur l'immigration a été annoncé par le Premier Ministre le 30 septembre à l'Assemblée. C'est un débat important, à aborder sans tabou ni posture, mais sans se tromper de question. La question n'est pas tant combien nous pouvons accueillir, mais comment on peut mieux intégrer. Suivant nos choix, 10 migrants sans accompagnement peuvent être un problème ou bien 30.000 migrants bien insérés peuvent être une chance pour notre pays. Tous les rapports, de l'OCDE à l'INSEE, montrent que l'immigration a un apport positif à l'économie d'un pays. Les économistes le disent régulièrement : la contribution des immigrés à l'économie est supérieure à ce qu'ils reçoivent en termes de prestations sociales. Ainsi aborder le sujet sous l'angle des quotas est une erreur. Cette vieille idée avait même été enterrée par le rapport Mazeaud pendant le quinquennat Sarkozy.

Deux angles nous semblent préférables pour parler d'intégration : faciliter l'accès au marché du travail et déconcentrer l'accueil des migrants dans les territoires.

Le moins que l'on puisse dire est qu'il est compliqué d'employer un migrant. L'employeur doit s'assurer que le métier est considéré comme sous tension par l'administration, depuis un an et dans sa zone géographique. Il doit monter un dossier prouvant que le poste est vacant depuis plusieurs semaines. Il doit aussi payer une surtaxe. Enfin, l'administration vérifie aussi les compétences du migrant. Comment bien parler d'intégration dans ses conditions ? L'Histoire montre pourtant depuis des siècles que les intégrations des personnes immigrées sont réussies si elle passe par le travail. La loi Asile et Immigration de 2018 a sûrement été trop timorée pour faciliter leur accès au marché du travail. Or les pénuries de main d'œuvre sont monnaie courante dans certains territoires et pas seulement sur les métiers en tension. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : 300 000 emplois non pourvus dans notre pays et 30 000 migrants économiques par an. Pour ne citer qu'un seul exemple concret, à Toulouse, les patrons du BTP recrutent parmi les réfugiés, motivés par leurs atouts: une forte motivation, une valeur travail encore intacte, une grande assiduité, intégrés par des contrats de professionnalisation, associé à l'apprentissage de la langue française avant d'obtenir un cdd, voire un cdi. Le bénéfice est double puisque les demandeurs d'asile renforcent l'économie nationale française en palliant l'insuffisance chronique de main d'œuvre dans nos métiers difficiles. Et les entreprises préservent ainsi le formidable potentiel des nouveaux arrivants, en ne les cantonnant pas à l'impuissance et à l'assistanat.

Il nous faut aussi réfléchir sur la déconcentration. Parquer les migrants en général et dans les Métropoles en particulier ne permet pas une intégration satisfaisante. Ils arrivent souvent dans les quartiers déjà difficiles des grandes villes. Ajouter de la misère à la misère ne peut être qu'un cercle vicieux pour tout le monde. Quel sens y'a-t-il à ce que des centaines de demandeurs d'asile syriens passent des mois porte de la Chapelle plutôt que dans des départements ruraux ? Les exemples d'intégration réussie sont à chercher dans nos villages : le chômage y est plus faible qu'ailleurs, les PME cherchent des compétences techniques, des commerces sont à reprendre, des déserts médicaux cherchent leur médecin, des écoles manquent d'une poignée d'élèves pour ne pas fermer. La réalité montre que ces arrivées de population sont une chance pour redynamiser les

territoires. Monthureux-sur-Saône (Vosges), Campôme (Pyrénées-Orientales), Pessat-Villeneuve (Puy-de-Dôme), Montrottier (Rhône) sont autant de communes où les élus et la population se satisfont de cette intégration. L'équation est finalement simple : ils sont sans maison et il y'a des maisons sans personne, ils ont des compétences et il y'a des emplois non pourvus, ils ont besoin d'éducation et il y a des écoles qui risquent de fermer faute d'élèves.

Le prochain acte de décentralisation attendu en 2020 doit donc aussi s'appliquer à l'immigration. Ce nouvel acte ne se place plus entre Paris et la province, mais à partir des Métropoles et le reste du pays. Pour cela, concernant l'immigration, il faut mettre en place une coordination des secteurs de l'emploi en France (Pôle Emploi, Le Bon Coin, missions locales et toutes les plateformes et applications) pour cartographier les zones des métiers en tension. Les migrants ont tout quitté matériellement. Leur seule richesse, c'est leur savoir-faire et souvent un smartphone, ainsi il faudrait une plateforme commune qui leur serait destinée et qui recense les offres privées couplées avec les aides des communes.

Si l'immigration est bonne pour l'économie, pour qu'elle soit bonne pour la société, il faut que l'intégration soit réussie. Il faut donc aider les villes à accompagner cette intégration en matière de logement, d'accès à l'école, d'apprentissage de la langue. La loi asile-immigration prévoyait une solidarité des territoires, où en est-on ?

L'argument simpliste selon lequel les immigrants rentreraient en concurrence avec les chômeurs français a été démenti par de nombreuses études, notamment de l'OCDE. S'il y'a bien un rapport entre taux de chômage et immigration, il est plutôt inversé...De plus, n'oublions pas que les réformes de la formation professionnelle et des allocations chômage concernent tout le monde, pour maximiser les chances des chômeurs de retrouver un emploi et pour les employeurs de trouver la bonne compétence.

Si nous parlons seulement des migrants économiques, c'est qu'il n'y a pas de débat à notre sens sur les réfugiés politiques, protégés par le droit d'asile que l'on considère inaliénable, ni sur les étudiants étrangers qui constituent la grande part des immigrés chaque année, ils participent fortement au co-développement de leurs pays d'origine en formant ici des talents pour là-bas.

Enfin, ne soyons pas dupes, ce débat sur les migrants économiques est souvent instrumentalisé par ceux qui veulent accentuer le sentiment de rejet lié à l'étranger et à l'islam. Le débat ne doit pas servir de marche-pied à ceux qui font leurs fonds de commerce d'une irréaliste association immigration-islam-délinquance, cherchant à cristalliser les haines sur tous les citoyens de confession musulmane.

Le débat qui s'ouvrira est finalement le bienvenu. Espérons qu'il ait le mérite de poser les bons termes et les bons chiffres pour éviter une hystérisation qui serait inversement proportionnelle à la réalité migratoire. Ne laissons pas le débat de l'immigration aux conservateurs et à la droite. Ne le laissons pas dériver vers une palabre sécuritaire, protectionniste ou identitaire. Nous devons construire l'immigration du 21ème siècle avec humanité et efficacité, pour une intégration réussie dans les territoires.

Signataires :

Jean-François Cesarini, Député LREM de la 1ère circonscription de Vaucluse
Martine Wonner, Députée LREM de la 4e circonscription du Bas-Rhin
Delphine Bagarry, Députée LREM de la 1ère circonscription des Alpes-de-Haute-Provence
Jean-François Mbaye, Député LREM de la 2e circonscription du Val-de-Marne
Pierre-Alain Raphan, Député LREM de la 10e circonscription de l'Essonne
Mireille Clapot, Députée LREM de la 1ère circonscription de la Drôme,
Sandrine Mörch, Députée LREM de la 9e circonscription de la Haute-Garonne
Hubert Julien-Laferrrière, Député LREM de la 2e circonscription du Rhône
Monica Michel, Députée LREM de la 16e circonscription des Bouches-du-Rhône
Sonia Krimi, Députée LREM de la 4e circonscription de la Manche
Stella Dupont, Députée LREM de la 2e circonscription du Maine-et-Loire
Stéphane Claireaux, Député LREM de la 1ère circonscription de Saint-Pierre-et-Miquelon
Albane Gaillot, Députée (Apparentée ?) LREM de la 11e circonscription du Val-de-Marne
Nathalie Sarles, Députée LREM de la 5e circonscription de la Loire
Bertrand Bouyx, Député LREM de la 5e circonscription du Calvados
Mireille Robert, Députée LREM de la 3e circonscription de l'Aude
Pierre Cabaré, Député LREM de la 1ère circonscription de Haute-Garonne
Emilie Cariou, Députée LREM de la 2e circonscription de la Meuse
Yves Daniel, Député LREM de la 6e circonscription de Loire-Atlantique